

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 11 janvier 2018**



**Date de la convocation : 5 janvier 2018**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, , Mme Thérèse COROMPT, M. Patrick CURTAUD, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, Mme Hermine PRIVAS, M. Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

**Absent suppléé :** M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN,

**Ont donné pouvoir :** M. Christophe BOUVIER à M. André PASINI, Mme Marie-Carmen CONESA à Mme Annie DUTRON, M. Daniel PARAIRE à M. Patrick CURTAUD, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LINAGE

---

**OBJET :** **ADMINISTRATION GENERALE** - Rattachement de l'Office Public de l'Habitat Advivo à Vienne Condrieu Agglomération et désignation des membres au conseil d'administration.

**Rapporteur :** Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Conformément à la loi du 19 mars 2014 pour l'Accès au Logement et Urbanisme Rénové, dite loi ALUR, et la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, l'Office Public de l'Habitat Advivo a été rattaché le 10 novembre 2016 à ViennAgglo, établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'habitat (délibération n°16-190 du conseil communautaire de ViennAgglo le 10 novembre 2016).

Suite à la création de Vienne Condrieu Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2018 issue de la fusion de ViennAgglo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de l'intégration de la commune de Meyssiez, la collectivité de rattachement d'Advivo devient automatiquement Vienne Condrieu Agglomération.

Cette nouvelle Agglomération reprendra et assurera tous les engagements pris par ViennAgglo.

L'effectif du conseil d'administration de l'office reste à 27 membres dont 17 doivent être désignés par le Conseil Communautaire de Vienne Condrieu Agglomération conformément au Code de la construction et de l'habitation.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article 114 de la loi du 19 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi ALUR et la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe, qui modifient les règles de rattachement des Offices Publics de l'Habitat,

**VU** le Code de la construction et de l'habitation et notamment l'article L 421-8 qui fixe les règles de composition du conseil d'administration de l'office, ainsi que l'article R 421-5 qui précise la répartition des membres ayant une voix délibérative selon l'effectif du conseil d'administration,

**VU** la délibération n°16-190 du conseil communautaire de ViennAgglo le 10 novembre 2016 sur le rattachement de l'Office Public de l'Habitat Advivo à ViennAgglo,

**VU** l'arrêté interpréfectoral n°38-2017-11-17-007 (Isère) et n°69-2017-11-17-001 (Rhône) du 17 novembre 2017 approuvant la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de ViennAgglo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de l'intégration de la commune de Meyssez,

**VU** les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

**VU** l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE (7 abstentions)** :

**PREND ACTE** du rattachement de l'office de l'habitat Advivo à Vienne Condrieu Agglomération issue de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de ViennAgglo, ancienne collectivité de rattachement d'Advivo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu ainsi que de l'intégration de la commune de Meyssez.

**DESIGNE** comme membres au conseil d'administration de l'office public de l'habitat Advivo les personnes suivantes :

Six membres en qualité d'élus au conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération :

Thierry KOVACS
Christophe CHARLES
Thérèse COROMPT
Lucette GIRARDON TOURNIER
Mari-Carmen CONESA
Manuel BELMONTE

Six membres en qualité de personnalités qualifiées :

Alain DURAND
Hilda DERMIDJIAN
Saadia LEMAISI
Janine CHAILLAN
Gilbert CHASTELIERE
Anny GELAS

Trois membres en qualité d'élus d'une collectivité ou d'un EPCI du ressort de compétence de l'office,  
autre que Vienne Condrieu Agglomération

Daniel ANGONIN
----------------

Sylvette CASTINET
-------------------

Jean-Pierre GUILLOT
---------------------

Deux membres en qualité de représentants d'associations dont l'un des objets est l'insertion ou le  
logement des personnes défavorisées :

Sylvia SATELMECHIAN
---------------------

André PECHEUX
---------------

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la  
présente délibération.

**Conseil Communautaire du 11 janvier 2018**  
Le Président certifie que la présente délibération  
et a été publiée le 17 JAN. 2018



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal line.

Thierry KOVACS



THE UNIVERSITY OF CHICAGO